

Bachelier en construction

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS		
Tél :	Fax :	Mail :
HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS		
Tél : +32 (0) 65 40 41 46	Fax : +32 (0) 65 40 41 56	Mail : tech.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

3B ACTIVITES INSERTION PROFESSIONNELLE			
Code	TECO3B29CON	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	30 C	Volume horaire	350 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Fabrice LAURENT (fabrice.laurent@helha.be)		
Coefficient de pondération	300		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement permet à l'étudiant d'appréhender les différentes facettes de son futur métier dans le cadre d'une insertion dans le monde du travail (stage en entreprise) et d'une rédaction d'un travail technique de fin d'année (TFE).

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Choisir et informer**

- 1.1 Choisir et utiliser les moyens d'informations et de communication adaptés
- 1.2 Mener une discussion, argumenter et convaincre de manière constructive
- 1.4 Utiliser le vocabulaire adéquat
- 1.5 Présenter des prototypes de solution et d'application techniques

Compétence 2 **Collaborer à la conception, à l'amélioration et au développement de projets techniques**

- 2.3 Analyser une situation donnée sous ses aspects techniques et scientifiques
- 2.4 Rechercher et utiliser les ressources adéquates
- 2.5 Proposer des solutions qui tiennent compte des contraintes

Compétence 3 **S'engager dans une démarche de développement professionnel**

- 3.2 S'informer et s'inscrire dans une démarche de formation permanente
- 3.3 Développer une pensée critique
- 3.4 Travailler tant en autonomie qu'en équipe dans le respect de la structure de l'environnement professionnel

Compétence 4 **S'inscrire dans une démarche de respect des réglementations**

- 4.1 Respecter le code du bien-être au travail
- 4.3 Respecter les normes, les procédures et les codes de bonne pratique

Compétence 5 **Utiliser les notions techniques spécifiques à la construction et aux activités y afférentes**

- 5.1 Élaborer des croquis, des schémas, des plans, des prototypes ou données de fabrication à partir de concepts préliminaires, d'esquisses, de calculs d'ingénierie, de devis et autres données
- 5.2 Estimer les coûts nécessaires à la réalisation de projets sur base des plans, spécifications et offres
- 5.4 Évaluer les performances et la sécurité d'un ouvrage existant ou en construction.

Compétence 6 **Organiser le travail**

- 6.2 Respecter la réglementation inhérente au domaine de la construction, des marchés publics ou de

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de cette unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de (d') :

- développer ses connaissances et ses capacités en participant aux diverses activités de l'entreprise et en mettant ainsi en application les acquis de la formation théorique et pratique reçus pendant ses études ; en découvrant et en s'adaptant aux techniques, aux méthodes nouvelles et au matériel de pointe ; en affirmant son orientation dans un créneau déterminé ;
 - approcher les réalités et les exigences du monde professionnel en découvrant la vie de l'entreprise, ses structures et leurs influences dans les relations entre membres du personnel ; en découvrant et en s'adaptant aux situations, aux personnes ; en développant des qualités de relations humaines et de communication au sein de travail ; en s'adaptant aux horaires et en découvrant le rythme du travail propre au milieu professionnel ; en développant le sens des responsabilités et l'esprit d'initiative.
 - atteindre des objectifs comportementaux importants, à savoir la discrétion, le sens de l'observation et des responsabilités, l'écoute, la disponibilité, l'esprit d'initiative et d'organisation, l'aptitude à la concentration, l'adaptation aux circonstances, le soin, la motivation et la confiance en soi, la politesse, la ponctualité, l'autonomie.
-
- rédiger un TFE (travail de fin d'études) qui est un document écrit détaillant de manière très pointue certains aspects techniques, administratifs et humains divers du chantier suivi pendant le stage ;
 - rédiger un rapport de stage qui est un document écrit relatant certains aspects techniques, administratifs et humains divers du chantier suivi pendant le stage
 - justifier les choix et décisions techniques, résolutions de problèmes en lien avec le chantier ;
 - développer un ou plusieurs sujets techniques particuliers issus de la pratique de stage ;
 - défendre oralement ce travail devant un jury d'enseignants et de professionnels du secteur.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : UE21
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

TECO3B29CONA	Stage	300 h / 15 C
TECO3B29CONB	Travail de fin d'études	50 h / 15 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 300 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

TECO3B29CONA	Stage	150
TECO3B29CONB	Travail de fin d'études	150

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Si l'étudiant obtient une ou plusieurs notes inférieures à 10/20 dans l'évaluation des activités d'apprentissage, l'unité ne sera pas validée. La mention NV sera portée en note sur le bulletin. Cette mention pourra être remplacée par la cote obtenue après délibération des enseignants de l'unité.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier en construction

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS	Tél :	Fax :	Mail :
HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS	Tél : +32 (0) 65 40 41 46	Fax : +32 (0) 65 40 41 56	Mail : tech.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Stage			
Code	8_TECO3B29CONA	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	15 C	Volume horaire	300 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Fabrice LAURENT (fabrice.laurent@helha.be)		
Coefficient de pondération	150		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage permet à l'étudiant d'appréhender les différentes facettes de son futur métier dans le cadre d'une insertion dans le monde du travail (stage en entreprise), pendant 14 semaines.

Le plus souvent, le stagiaire aura un poste de (assistant-) conducteur de chantier ou de surveillant. Certains stagiaires effectuent parfois des stages en laboratoire ou bureau d'études.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- Développer ses connaissances et ses capacités en participant aux diverses activités de l'entreprise et en mettant ainsi en application les acquis de la formation théorique et pratique reçus pendant ses études ; en découvrant et en s'adaptant aux techniques, aux méthodes nouvelles et au matériel de pointe ; en affirmant son orientation dans un créneau déterminé.
- Approcher les réalités et les exigences du monde professionnel en découvrant la vie de l'entreprise, ses structures et leurs influences dans les relations entre membres du personnel ; en découvrant et en s'adaptant aux situations, aux personnes ; en développant des qualités de relations humaines et de communication au sein de travail ; en s'adaptant aux horaires et en découvrant le rythme du travail propre au milieu professionnel ; en développant le sens des responsabilités et l'esprit d'initiative.
- Atteindre des objectifs comportementaux importants, à savoir la discrétion, le sens de l'observation et des responsabilités, l'écoute, la disponibilité, l'esprit d'initiative et d'organisation, l'aptitude à la concentration, l'adaptation aux circonstances, le soin, la motivation et la confiance en soi, la politesse, la ponctualité, l'autonomie.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Sans objet.

Démarches d'apprentissage

Mise en pratique en conditions réelles dans la vie de l'entreprise.

Rapport de stage à réaliser relatant l'expérience acquise en stage.

Formation communication.

Organisation d'une Jobday en vue de mettre en contact les étudiants avec de futurs employeurs

Dispositifs d'aide à la réussite

Des séances d'information ont lieu avant le stage (recherche de stage, activités pendant le stage, assurances,...).
Un professeur-conseil est attribué à chaque stagiaire afin de le suivre et l'aiguiller pendant la durée de son stage, et d'être un intermédiaire entre le stagiaire et l'entreprise.

Ouvrages de référence

Néant.

Supports

De nombreuses informations complémentaires dans le dossier de stage-TFE et sur la plateforme en ligne.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Évaluation continue sur base de la remise des documents administratifs, des synthèses hebdomadaires, des états d'avancement, de l'évaluation du stagiaire par l'entreprise et par le professeur-conseil. Le détail de cette évaluation se trouve dans le dossier de stage et TFE.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Rap + Stg	100	Rap + Stg	100
Période d'évaluation						

Rap = Rapport(s), Stg = Stages

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 150

Dispositions complémentaires

En cas d'absence injustifiée à la formation en communication et/ou à la Jobday, deux points de pénalité pourront sanctionner la note de l'intitulé "Stage ».

La partie stage n'est pas récupérable en seconde session. Seul le rapport de stage peut être réévalué en deuxième session uniquement par le professeur-conseil.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier en construction

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS	Tél :	Fax :	Mail :
HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS	Tél : +32 (0) 65 40 41 46	Fax : +32 (0) 65 40 41 56	Mail : tech.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Travail de fin d'études			
Code	8_TECO3B29CONB	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	15 C	Volume horaire	50 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Fabrice LAURENT (fabrice.laurent@helha.be)		
Coefficient de pondération	150		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le TFE est une production écrite originale en relation avec le stage en entreprise et défendue oralement devant un jury.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de cette activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de (d') :

- rédiger un TFE (travail de fin d'études) qui est un document écrit détaillant les aspects techniques, administratifs et humains divers du chantier suivi pendant le stage ;
- justifier les choix et décisions techniques, résolutions de problèmes en lien avec le chantier ;
- développer un ou plusieurs sujets techniques particuliers issus de la pratique de stage ;
- défendre oralement ce travail devant un jury d'enseignants et de professionnels du secteur.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Le travail qui est demandé **développe un ou plusieurs sujets techniques** particuliers issus de la pratique de stage.

Le détail du contenu est repris dans le dossier de stage-TFE.

Démarches d'apprentissage

Sans objet, le TFE est une épreuve.

Dispositifs d'aide à la réussite

De nombreuses informations complémentaires sont disponibles sur la plateforme en ligne.

Un professeur-conseil est attribué à chaque étudiant afin de le conseiller dans sa rédaction du travail.

Un séminaire sur la préparation et la mise en oeuvre de la présentation orale du tfe est organisé entre la remise de l'écrit et la défense orale en session. Un suivi individuel est prévu pour les étudiants en difficulté lors des défenses à

blanc organisées per les professeurs-conseils.

Ouvrages de référence

Ressources de l'entreprise accueillante, du maître de stage (membre de l'entreprise), toute documentation technique ou bibliographie où l'étudiant jugera bon de puiser des informations en fonction de son sujet technique.

Supports

4. Modalités d'évaluation

Principe

Evaluation sur base du **travail écrit** (présentation, conformité, précision technique, abondance d'informations intéressantes). **Attention, si le travail écrit est jugé insuffisant, il ne sera pas éligible à la présentation orale.** Si le travail écrit est jugé satisfaisant, il fera ensuite l'objet d'une **présentation orale** devant un jury composé de professeurs et d'invités extérieurs appartenant au monde de la construction : évaluation portant sur la tenue de l'étudiant, logique et gestion du temps, investissement dans la préparation, ouverture d'esprit, concision, maîtrise du sujet estimée sur base d'une séance questions-réponses au terme de la présentation. Le détail de l'évaluation est disponible sur la plateforme en ligne.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Tvs + Exo	100	Tvs + Exo	100

Tvs = Travail de synthèse, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 150

Dispositions complémentaires

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).